

GROUPE DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE LITTÉRATIE FINANCIÈRE : CONSULTATIONS PUBLIQUES 2010

Présenté par :
Joshua Mitchell et Shelley Clayton
Président et ancienne Présidente de
l'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants
(ACRAFE)
23 mars 2010

GROUPE DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE LITTÉRATIE FINANCIÈRE CONSULTATIONS PUBLIQUES 2010

Sommaire exécutif

L'association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants (ACRAFE) remercie le Groupe de travail en matière de littératie financière pour cette occasion qui lui est offerte. L'ACRAFE est une association professionnelle nationale qui représente les responsables de l'aide financière des collèges et universités du Canada.

Nos membres administrent un vaste éventail de programmes d'aide financière aux étudiants à tous les niveaux, qui comprend les programmes gouvernementaux comme le Programme canadien de prêts aux étudiants, divers programmes provinciaux d'aide aux études, les bourses des établissements et les programmes travail-études. Les étudiants, les gouvernements, les services de prêts aux étudiants et nos établissements respectifs comptent sur l'expertise de nos membres pour administrer ces programmes complexes efficacement, afin d'assurer la réussite des étudiants. Nous offrons également aux étudiants des conseils en matière de finances et de gestion de budget. L'un des buts premiers de l'Association consiste à défendre les intérêts des étudiants. Grâce au rôle que nous jouons au sein des établissements d'enseignement, nous sommes des témoins privilégiés, ce qui nous permet de voir le succès du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ) ainsi que les failles qui compromettent sérieusement le potentiel de beaucoup d'étudiants.

Dans ce processus de consultation particulier, la présentation de l'ACRAFE sera axée sur le sujet nº 4, l'emprunt et la dette.

EMPRUNT ET DETTE

La dette relative au prêt d'études canadien et l'emprunt sont une nécessité pour la plupart des étudiants aux études postsecondaires. Cependant, la possibilité de rencontrer un responsable de l'aide financière (RAF) ou un consultant en planification se produit rarement avant la 12° année ou, dans le cas des étudiants adultes, avant leur entrée dans l'établissement d'enseignement de leur choix.

La majorité des RAF vous diront que ce processus est bien trop tardif et, dans certains cas, préjudiciable aux plus démunis de la société. Les RAF sont essentiels pour faire découvrir la littératie financière aux étudiants et les aider à se perfectionner sur le sujet, à tous les niveaux et pour toutes les années d'études postsecondaires (1er cycle et cycles supérieurs), pour les étudiants canadiens/résidents et internationaux incluant ceux de première année, dans un premier programme, adultes, monoparentaux, autochtones, etc. Nous voyons les failles en matière de littératie financière qui nuisent à la poursuite des études et d'une carrière.

Recommandation no 1

Élaborer une stratégie nationale qui inclut des moments d'intervention déterminants aux niveaux primaire, 1^{er} et 2^e cycle du secondaire et postsecondaire. Bâtir en se basant sur la

réussite obtenue par de tels programmes, notamment le cours *Planning 10* dans les écoles secondaires de Colombie-Britannique et le programme Un avenir à découvrir. La littératie financière doit commencer tôt!

Planning 10 est un cours obligatoire du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique pour tous les élèves de 10^e année. Ce cours aide les étudiants à préparer leur vie après l'école secondaire. Il traite de l'éducation, des plans de carrière, des finances personnelles et du programme du secondaire deuxième cycle.

SITE WEB: http://www.bcsc.bc.ca/Planning10/

Un avenir à découvrir (UAD) est un projet conjoint entre les gouvernements du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. UAD comporte deux objectifs :

Explorez vos horizons aide les étudiants à comprendre la gamme des choix professionnels et postsecondaires qui s'offrent à eux et à prendre des décisions importantes pour leur avenir.

Fonds du savoir offre une aide financière aux participants du projet qui ont des difficultés financières pour suivre des études postsecondaires. Ils reçoivent un incitatif de 8 000 \$ en bourse, déposé dans un compte en fiducie dont l'accessibilité est conditionnelle à la réussite de leurs études secondaires et à l'inscription subséquente à un programme d'études postsecondaires dans un établissement accrédité. Cette seconde initiative est offerte au Nouveau-Brunswick seulement et s'adresse à tous les élèves issus de familles dont le revenu déclaré est inférieur à la médiane provinciale.

RAPPORT COMPLET: http://www.millenniumscholarships.ca/en/research/ppFTD.asp

Recommandation no 2

Le gouvernement a constamment accru ses dépenses à l'égard de l'aide aux étudiants au moyen de mesures fiscales introduites à travers le système fiscal, telles que les exemptions sur les bourses et les subventions, les crédits pour les frais de scolarité, les déductions pour chaque mois d'inscription à temps plein, ainsi que les contributions au régime enregistré d'épargne-études (REEE). Ces crédits fiscaux sont attribués presque entièrement sans égard au besoin financier, avantageant de façon disproportionnée les familles ayant des revenus élevés. Ils n'ont que peu d'effet pour aider les étudiants très nécessiteux et les groupes sous-représentés (p. ex. les étudiants issus de familles à faible revenu, les étudiants handicapés, les étudiants autochtones, les étudiants adultes) à entrer dans le système d'éducation postsecondaire. L'ACRAFE croit qu'une aide financière aux étudiants, accordée sous condition de ressources, qui est accessible au moyen d'un processus d'application simplifié et livre le financement au moment où les dépenses sont engagées représente la manière la plus efficace d'utiliser l'argent des contribuables.

Recommandation no 3

Il existe une évidence empirique croissante au Canada (Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Educational Policy Institute et chercheurs privés) que les étudiants qualifiés abandonneront leurs études postsecondaires si leur niveau d'endettement est trop élevé. La recherche faite au Canada montre également que cette situation ne provient pas simplement du montant de la dette contractée, mais également de l'abordabilité des études. Si le fossé entre les ressources et le coût des études est trop large, les étudiants abandonneront la poursuite de leurs études.

Aide financière: Il semble que l'obtention d'aide financière aux études basée sur les besoins, sous la forme de prêts ou de bourses, ait un effet positif sur la persévérance. Par contre, les étudiants dont l'aide financière ne couvre pas entièrement le coût réel des études ou ceux qui accumulent une dette élevée sont moins susceptibles de terminer leurs études (Grayson et Grayson, 2003, p. 36; Hossler et coll., 2008; McElroy, 2004, 2005a, 2005b, 2008). Cette constatation nous porte à croire que les bourses ou subventions non remboursables, qui limitent l'accumulation de la dette puisqu'elles rem-placent des prêts ou fournissent des fonds supplémentaires non obtenus sous forme de prêt, sont un élément essentiel pour favoriser la persévérance. Selon Hossler et coll. les prêts d'études ne favorisent pas autant la persévérance que les bourses (2008, p. 102). Cette conclusion concorde avec celles de Lori McElroy, qui a analysé les répercussions de la création des Bourses du millénaire au Canada en 2000 (résumé des études de McElroy: Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2006). Il est toutefois intéressant de mentionner que, selon Hossler et ses collègues, l'effet réel de l'aide financière (des bourses en particulier) sur la persévérance est indirect, en ce sens qu'il réduit le degré d'inquiétude des étudiants et leur permet de réduire leurs heures de travail, ce qui leur permet de participer plus activement à la vie étudiante. Les auteurs expliquent que l'effet le plus bénéfique de l'aide financière est de permettre aux étudiants de s'engager davantage dans la vie scolaire et sociale de leur établissement. (Hossler et coll., 2008, p. 111; voir aussi p.103).

CONCLUSION

L'ACRAFE sait gré au Groupe de travail en matière de littératie financière de lui avoir permis d'exposer ses vues. L'appui à l'enseignement postsecondaire par des mesures comme celles que nous préconisons profitera à notre pays et contribuera à assurer à nos citoyens, en tant que personnes, et au Canada, en tant que nation, les moyens de soutenir la concurrence mondiale.

Le tout respectueusement soumis.

Joshua Mitchell

¹ Joseph Berger, Anne Motte et Andrew Parkin « Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada – Quatrième édition », Octobre 2009, page 74.

Joshua Mitchell Président de l'ACRAFE

Shelley Clayton

Shelley Clayton Ancienne présidente de l'ACRAFE